

# CONDITIONS GENERALES DE VENTES 2021



## CONDITIONS DE RÉSERVATION

La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.

La réservation est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du Camping Municipal « Les Feuilles ».

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

## TARIFS ET TAXE DE SÉJOUR

Les prix indiqués sont valables pour la saison 2021.

Le montant de la taxe de séjour est de 0.30€ par personne de + de 18 ans par nuitée.

## CONDITIONS DE PAIEMENT

Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30% du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation au camping. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au camping.

Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation au camping.

## ANNULATION ET MODIFICATIONS

### 1. Modification de votre réservation

Des modifications concernant votre réservation peuvent être effectuées sans frais, sous réserve de disponibilité. En l'absence de message de votre part indiquant un report de votre date d'arrivée, l'emplacement pourra être à nouveau disponible à la vente 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, et vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation.

### 2. Prestations non utilisées

Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement.

### 3. Annulation du fait du Camping Municipal « Les Feuilles » .

En cas d'annulation du fait du Camping Municipal « Les Feuilles », sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

### 4. Annulation du fait du client

Toute annulation d'une réservation doit être effectuée par écrit (LRAR) auprès du Camping Municipal « Les Feuilles ». Le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants précisés ci-dessous :

Si l'annulation intervient :

- **Plus de 30 jours avant la date de début de séjour : l'acompte versé sera conservé par le Camping Municipal « Les Feuilles ».**
- **Moins de 30 jours avant la date de début de séjour : 100 % du montant du séjour sera conservé par le Camping Municipal « Les Feuilles ».**

## **VOTRE SÉJOUR**

### **Arrivée**

A partir de 16h. Merci de contacter le Camping Municipal « Les Feuilles » pour informer l'accueil de votre heure d'arrivée.

Si vous louez un chalet, une caution de 150 € vous sera demandée à votre arrivée.

### **Pendant votre séjour**

Il appartient au campeur de s'assurer : le camping décline toutes responsabilités en cas de vol, incendie, intempéries, etc et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque résident en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

### **Départ**

- Les emplacements doivent être libres au plus tard à 11h00.
- Les locations doivent être libres au plus tard à 11h00. Les états des lieux se font sur rendez-vous.

## **ANIMAUX**

Les animaux sont acceptés gratuitement au Camping Municipal « Les Feuilles » (excepté les chiens de 1<sup>ère</sup> catégorie). Ils doivent être tenus en laisse en permanence. Prévoir le carnet de vaccination tenu à jour.

## **INFORMATIQUE ET LIBERTÉ**

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par le Camping Municipal « Les Feuilles » comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes du Camping Municipal « Les Feuilles », pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients du Camping Municipal « Les Feuilles » en fonction de vos centres d'intérêts.

Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante (en nous indiquant vos noms, prénom et adresse) : Camping Municipal « Les Feuilles » 18, rue du Chatillon 71170 CHAUFFAILLES.

« En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant.

Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes :

**Le CMAP (Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris – CCI de Paris)**

**Saisine par internet en remplissant le formulaire prévu à cet effet : [www.cmap.fr](http://www.cmap.fr)**

**Saisine par mail : [consommation@cmap.fr](mailto:consommation@cmap.fr)**

**Saisine par voie postale : 39, avenue F.D. Roosevelt 75008 PARIS**

**Téléphone : 01 44 11 95 40**